

Département du Tarn
Arrondissement :
CASTRES
MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la **COMMUNE DE VABRE**

Séance du 16 novembre 2023

Date de la convocation: 09/11/2023
L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick PISTRE, 1er adjoint au Maire de Vabre

Membres en exercice :

14

Présents : 10

Représentés : 4

Votants : 14

Présents : Patrick PISTRE, Michel PERALES, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Marie WILTORD RIBOULET

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Représentés : Françoise PONS par Patrick PISTRE, Michel CALS par Marie WILTORD RIBOULET, Romain DECOURT par Didier GUY, Aurore VAREILLES par Laurence JULIEN

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2023 068

Objet : Création d'un budget annexe "lotissement"

La commune a acquis plusieurs terrains en vue de l'aménagement d'un futur lotissement communal. L'instruction budgétaire et comptable M57 stipule que les communes qui sont amenées à effectuer des opérations de viabilisation de terrains dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique pour ces opérations. En effet, ces terrains, destinés à la vente, n'ont pas à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité.

De plus le budget lotissement est assujéti à la Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)

Il convient de créer un budget annexe de la comptabilité M57 qui regroupera les écritures comptables du lotissement.

Ceci exposé

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

- Vu l'instruction M57

Considérant la nécessité de créer un budget annexe pour les opérations concernant l'aménagement du lotissement communal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** la création d'un lotissement communal à compter du 1^{er} janvier 2024
- **Dénomme** ce lotissement "lotissement du Sidobre"
- **Dénomme** ce budget annexe " lotissement"
- **Précise** que ce budget suivra la nomenclature M57 abrégée
- **Décide d'assujéttir** ce budget annexe au régime de la TVA (déclaration trimestrielle)
- **Soumet** ce budget à la comptabilité des stocks selon la méthode de l'inventaire intermittent.
- **Autorise** le Maire ou le premier adjoint, à signer tous les actes utiles à la cession des lots.

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.



Monsieur Michel PERALES

Secrétaire de séance